

ASSEMBLEE GENERALE ASPIR

samedi 25 février 2017

L'assemblée générale s'est tenue dans les locaux du centre de rééducation Horus au Port.

Elle a été précédée d'un pot d'accueil.

Début de la réunion: 9h30, fin de la réunion: 12h00.

Remerciement aux personnes présentes et plaisir d'accueillir de nouveaux.

Présents : 17 personnes dont 12 adhérents et 2 étudiants : la présidente de l'association des étudiants et le président adjoint.

Absente : la trésorière qui vient de mettre au monde, mercredi, une petite fille.

Signature de la feuille d'émargement.

BILAN MORAL :

Les réunions trimestrielles :

Dans le regroupement Nord-Est, la coordinatrice est Laurence RENAUDEAU.

Il y a eu 3 réunions dans le nord en 2016:

- 7 mars. Thème: *Axe et Ancrage* mené Mathilde Hostin et Laurence Renaudeau.
- 28 juin. Thème: *Respiration* mené par Sophie Costes et Maud Sarrazin.
- 22 novembre : *Séance de relaxation* menée par Jean-Claude et petit bilan de l'année.

Dans l'Ouest-Sud : pas de réunion cette année.

Il est rappelé que ces réunions sont gratuites pour les adhérents et payantes (5 €) pour les non adhérents. Mathilde Floch pose la question de la pertinence de continuer à faire payer cette somme. Etant donné que ce sont des groupes co-animés par les participants aux mêmes, ne serait-il pas plus juste de demander 1 euro symbolique aux non adhérents ? Le bureau statuera sur cette question.

Formations en 2016:

-Geneviève PONTON a été sollicitée par l'E.P.S.M.R. pour une formation à La Réunion durant le mois d'août 2016 et l'ASPIR a profité de sa venue. Elle nous a proposé une journée le 27 août sur le thème : *Verticalité et conscience corporelle*.

-La proposition formulée à l'assemblée de solliciter une formation *Feldenkrais* auprès d' Elsa SCOLA, kinésithérapeute D.E. (donne des cours à l'IRFP) a été suivie de deux sessions en novembre et décembre.

Ces deux formations ont très appréciées et les adhérents ont pu bénéficier de tarifs attractifs.

-Une formation avec Madame VAIVRE-DOURET a été envisagée mais n'a pu être mise en place.

L'élaboration des pratiques :

Un groupe s'est formé cette année encore. Les séances ont lieu dans l'ouest des samedis de 9h à 12h, le tarif est fixé à 30 euros par personne et par réunion. L'ASPIR a pris en charge la moitié des tarifs.

La composition du groupe avec exclusivement des psychomotriciens est très appréciée par rapport à la bienveillance et la conservation de l'identité professionnelle. Il est également souligné la qualité d'animation et d'accompagnement (diversité et originalité des médiateurs) de Joséphine, la psychologue encadrant ces temps de travail.

Pour rappel, ce groupe est fermé et payant : les participants s'engagent pour une année soit quatre à cinq regroupements.

Les plaquettes de sensibilisation :

L'A.S.P.I.R. a financé la totalité du tirage des plaquettes de sensibilisation au développement psychomoteur dans le département, comme cela avait été proposé et entériné lors de l'assemblée générale 2016. (434 €) Il a été imprimé 1000 posters.

Il a, également, été diffusé un mail aux psychomotriciens afin de les solliciter et leur expliquer les objectifs quant à la diffusion des posters. A ce titre, c'est Erwan LAINE qui a été à l'origine du courrier explicatif envoyé aux psychomotriciens.

Une seconde plaquette sur la promotion du métier de psychomotricien (suivie par Louise et Natasha) est à réduire et à finaliser afin d'en faciliter l'usage et l'exploitation.

Le pique-nique :

Le pique-nique du 18 juin n'a pas remporté un vif succès.

BILAN FINANCIER :

Le compte affiche actuellement un solde positif de 3593,44 €.

La demande forte de certains membres formulée par « qu'un vrai travail de fond sur des trucs forts soit fait pour marquer les esprits et favoriser une meilleure dynamique » a été prise en compte : plaquettes, formations avec tarifs attractifs adhérents.

La présidente et la trésorière sont seules habilitées à faire fonctionner le compte de l'ASPIR.

PROJETS 2017 :

-La coordonnatrice actuelle de la région Ouest/Sud , Mylène Liédot, absente aujourd'hui, va être contactée afin de savoir si elle souhaite poursuivre cette tâche.

Il est proposé que les personnes intéressées se fassent connaître.

- La réalisation de la plaquette : un nouveau groupe se forme, la coordinatrice sera Maëlle Panechou. Sarah Formet, Valentine Louison, Valérie Vialo (présidente de l'association des étudiants en psychomotricité), Clément Caume (vice-président de l'association des étudiants en psychomotricité) y participeront. Mathilde Floch se chargera de leur transmettre le travail effectué jusque-là.

-Le pique-nique : Pour cette année, il est proposé de mettre en place un thème comme par exemple *un concours de château de sable* ce jour-là. Des dates sont proposées comme le samedi 22 avril, le dimanche 23 avril, le samedi 13 mai. Elles seront proposées aux psychomotriciens par Doodle.

-L'élaboration des pratiques professionnelles : un nouveau groupe se constitue.

Les formations :

Elsa Scola est sollicitée pour reprendre les formations à raison d'une par trimestre ; à la demande de certains psychomotriciens.

Formation proposée par Bertrand MISTRETTA sur la médiation cirque, en avril.

D'autres propositions sont à venir.

QUESTIONS DIVERSES :

Il est mentionné que 24 étudiants de l'I.R.F.P ont obtenu leur diplôme l'année dernière, affichant un très bon taux de réussite et qu'ils sont presque tous en poste actuellement.

Intervention de la présidente des étudiants : Un projet d'intervention dans les écoles de cadres et de médecins afin de leur présenter le métier de psychomotricien est envisagé. L'association des étudiants recherche un psychomotricien pour les accompagner.

La présidente demande aussi l'aide de l'ASPIR pour un projet sur Rodrigues .

Enquête d'une psychomotricienne pour un mémoire DIU en sexologie. Certaines personnes ont déjà reçu ce mail et y ont répondu.

ELECTION – ORGANISATION DU BUREAU:

Nous notons le départ de la secrétaire du bureau qui repart en métropole. Merci à Elodie pour sa gentillesse, sa disponibilité et son efficacité dans son rôle au bureau (et lors des interviews).

Une nouvelle collègue rejoint le bureau : Sarah FORMET.

La cotisation reste fixée à 40 euros.

Composition du bureau :

Présidente : Catherine LE COQ

Secrétaire : Sarah FORMET

Trésorières : Laurence RENAUDEAU

Mathilde HOSTIN

La présidente
C. Le Coq

La secrétaire
E. Fuchs-Chevallier